

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi nationale de 1954 sur l'habitation et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) du surintendant des assurances du Canada, volume I—Précis des rapports des compagnies d'assurance au Canada, pour l'année close le 31 décembre 1959, selon l'article 9 de la Loi sur le département des assurances, chapitre 70 des Statuts révisés du Canada (1952).

Par M. Fleming (Eglinton),—Rapport (en français et en anglais) du Surintendant des assurances du Canada, volume III—États annuels relatifs aux compagnies d'assurance-vie et aux sociétés de secours mutuel, pour l'année close le 31 décembre 1958, selon l'article 9 de la Loi sur le département des assurances, chapitre 70 des Statuts révisés du Canada (1952).

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER